

CIVILITÉ / IDENTITÉ

M Mme Mlle

Nom : _____
 Prénom : _____
 Pays de naissance : _____
 Nationalité : _____
 Téléphone : _____ Portable Domicile
 Titre : Passeport CNI Numéro : _____ Date d'émission : _____

Langue usuelle : Français Anglais Espagnol Portugais

Nom de jeune fille : _____
 Date de naissance : _____
 Ville de naissance : _____
 Profession : _____
 Email : _____
 Lieu d'émission : _____

ADRESSE DE RÉSIDENCE HORS DE L'UNION EUROPÉENNE (ou dans les DOM/TOM)

N° et Nom de voie : _____
 Complément d'adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

ADRESSE EN EUROPE

Sollicite l'immatriculation d'un véhicule automobile dans le série française T en tant que (*)

Touriste, et certifié à ce titre :

- que ma résidence normale est hors de FRANCE et de l'Union Européenne (**),
- que je n'exerce aucune activité lucrative lors de mon séjour dans l'Union Européenne,
- que mon séjour, ou mes séjours, n'excèdent pas 185 jours par période de 12 mois consécutifs,

Étudiant ¹
 Stagiaires (Ingénieurs, Médecins, Artisans,...) ²
 Chargés de mission ³
 Membres de missions / Journaliste ⁴

1. Être rattaché à un foyer situé en dehors d l'union Européenne. Être inscrit dans un établissement d'enseignement public ou privé en France Métropolitaine et suivre régulièrement les cours quel qu'en soit le niveau. Ne pas exercer d'activité rémunérée.
2. Résider en dehors de l'Union Européenne. Ne percevoir aucun revenu provenant d'une activité lucrative dans l'un des pays membres de l'U.E. Venir en France métropolitaine pour acquérir une formation ou se perfectionner dans les domaines professionnels artistiques ou culturels. Ces stages peuvent être rémunérés ou non.
3. Résider en dehors de l'Union Européenne. Ne pas être rétribué par l'établissement d'accueil en France métropolitaine. Exercer en France métropolitaine une activité déterminée dans son objet et sa durée.
4. Les personnes doivent être titulaires d'un contrat d'une durée maximale de 24 mois spécifiant qu'elles sont mises à la disposition d'un établissement par leur gouvernement.

(*) Cocher la case adéquate
 (**) Article 2 de l'arrêté du 4 décembre 1984. "Pour l'application du présent arrêté, on entend par résidence normale le lieu où une personne demeure habituellement c'est-à-dire pendant au moins 185 jours par année civile en raison d'attaches personnelles et professionnelles ou dans le cas d'une personne sans attache professionnelle, en raison d'attaches personnelles relevant des liens étroits entre elle-même et l'endroit où elle habite. Toutefois, la résidence normale d'une personne dont les attaches professionnelles sont situées dans un lieu différent de celui de ses attaches personnelles et qui, de ce fait, est amenée à séjourner alternativement dans les lieux différents situés dans deux ou plusieurs pays étrangers, se situe au lieu de ses affaires personnelles, à condition qu'elle y retourne régulièrement".

VEHICULE MARQUE CITROËN COMMANDÉ

Modèle et version : _____
 Accessoires : _____
 Observations : _____

SECTION RÉSERVÉE AU GROUPE SODEXA - CITROËN AUTOMOBILES

Prix H.T. du véhicule (*) en € _____
 Montant de l'acompte en € _____
 Accessoires en € _____
 Frais de livraison en € _____
 Frais de restitution en € _____
 Montant total de l'acompte en € _____
 Solde restant dû en € _____

DATES ET DURÉE

Date de livraison et début de l'assurance : _____ } Durée
 Date de restitution et fin de l'assurance : _____ } Jours

LIVRAISON

Lieu de livraison : _____
 N° de vol : _____ Heure de vol : _____ Matin Après-midi

RESTITUTION

Lieu de restitution : _____

(*) Inklus frais d'assurance et d'immatriculation
 Le client autorise SODEXA à débiter son compte conformément aux articles 2.2 et 5.3 des conditions

L'ACHETEUR, SIGNATURE

SIGNATURE

La présente commande est soumise aux conditions ci-dessus ainsi qu'aux conditions générales de vente et de garantie ci-après, dont vous déclarez avoir pris connaissance. Ces documents sont indissociables et forment le contrat entre vous et le Vendeur. Le transfert de propriété du véhicule vendu au titre de la présente commande est suspendu jusqu'au paiement intégral de son prix, le transfert des risques s'effectuant à la livraison du véhicule. Les informations collectées sur le bon de commande sont nécessaires à SODEXA et AUTOMOBILES CITROËN, son réseau commercial, toute société pouvant rendre un service pour son compte et/ou toute société appartenant au même groupe qu'AUTOMOBILES CITROËN, pour le traitement de votre commande. Le véhicule est équipé de systèmes informatiques et électroniques permettant la transmission d'informations techniques sur son fonctionnement, telles que l'état de ses organes, ses niveaux de fluides, son kilométrage et de réaliser et délivrer ainsi, notamment, des diagnostics et des a lertes mécaniques ou de sécurité. La transmission de ces informations est nécessaire aux sociétés précitées pour mettre en place certains services. Afin d'assurer le bon fonctionnement et l'amélioration de ces services, les systèmes informatiques et électroniques du véhicule peuvent être mis à jour à distance. Les informations vous concernant et celles collectées le cas échéant par les systèmes informatiques et électroniques du véhicule pourront également être utilisées par SODEXA et les sociétés précitées à des fins de prospection commerciale, d'enquêtes et analyses, ainsi que, après anonymisation, par tout tiers en relation commerciale avec SODEXA et Automobiles Citroën lié par un engagement de confidentialité. Pour les finalités ci-dessus, SODEXA pourra transmettre ces informations dans d'autres pays membres ou non de l'Union Européenne garantissant un niveau adéquat de protection des données. Dans ce cas, toutes les mesures nécessaires sont prises pour vous éviter tout préjudice. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité des données, dans les conditions prévues par la Loi no 78- 17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et le Règlement du Parlement Européen et du Conseil no 2016/679 du 27 avril 2016, par courrier à SODEXA -71, Boulevard National. 92250 GARENNE COLOMBES, ou par internet à l'adresse suivante : contact-CEP@mpsa.com. De même, en application de l'article L121-34 du Code de la consommation, vous êtes informé que vous pouvez vous opposer à tout moment à être démarché par téléphone en vous inscrivant gratuitement sur le site : www.bloctel.gouv.fr

J'accepte de recevoir des informations et offres commerciales :

du réseau commercial Citroën par voie électronique
 de toute société appartenant au même Groupe que SODEXA et AUTOMOBILES Citroën par voie électronique
 des partenaires de SODEXA et AUTOMOBILES Citroën, y compris par voie électronique
 Je m'oppose au traitement des données me concernant et de celles collectées le cas échéant par les systèmes informatiques et électroniques aux fins de prospection commerciale

Le : _____
 A : _____

LE VENDEUR, SIGNATURE

EUROCAR TT
 Citroën Europass **SIGNATURE**
 Amérique du Nord

L'ACHETEUR, SIGNATURE

SIGNATURE

Réf. Représentant
Réf. Citroën Euro Pass

CIVILITÉ / IDENTITÉ

M Mme Mlle

Nom :
 Prénom :
 Pays de naissance :
 Nationalité :
 Téléphone : Portable Domicile
 Titre : Passeport CNI Numéro : Date d'émission :

Langue usuelle : Français Anglais Espagnol Portugais
 Nom de jeune fille :
 Date de naissance :
 Ville de naissance :
 Profession :
 Email :
 Lieu d'émission :

ADRESSE DE RÉSIDENCE HORS DE L'UNION EUROPÉENNE (ou dans les DOM/TOM)

N° et Nom de voie :
 Complément d'adresse :
 Code postal : Ville : Pays :

ADRESSE EN EUROPE

Sollicite l'immatriculation d'un véhicule automobile dans le série française T en tant que (*)

- Touriste, et certifié à ce titre :
- que ma résidence normale est hors de FRANCE et de l'Union Européenne (**),
 - que je n'exerce aucune activité lucrative lors de mon séjour dans l'Union Européenne,
 - que mon séjour, ou mes séjours, n'excèdent pas 185 jours par période de 12 mois consécutifs,

- Étudiant ¹
 Stagiaires (Ingénieurs, Médecins, Artisans,...) ²
 Chargés de mission ³
 Membres de missions / Journaliste ⁴

1. Être rattaché à un foyer situé en dehors d l'union Européenne. Être inscrit dans un établissement d'enseignement public ou privé en France Métropolitaine et suivre régulièrement les cours quel qu'en soit le niveau. Ne pas exercer d'activité rémunérée.
2. Résider en dehors de l'Union Européenne. Ne percevoir aucun revenu provenant d'une activité lucrative dans l'un des pays membres de l'U.E. Venir en France métropolitaine pour acquérir une formation ou se perfectionner dans les domaines professionnels artistiques ou culturels. Ces stages peuvent être rémunérés ou non.
3. Résider en dehors de l'Union Européenne. Ne pas être rétribué par l'établissement d'accueil en France métropolitaine. Exercer en France métropolitaine une activité déterminée dans son objet et sa durée.
4. Les personnes doivent être titulaires d'un contrat d'une durée maximale de 24 mois spécifiant qu'elles sont mises à la disposition d'un établissement par leur gouvernement.

(*) Cocher la case adéquate

(**) Article 2 de l'arrêté du 4 décembre 1984. "Pour l'application du présent arrêté, on entend par résidence normale le lieu où une personne demeure habituellement c'est-à-dire pendant au moins 185 jours par année civile en raison d'attaches personnelles et professionnelles ou dans le cas d'une personne sans attache professionnelle, en raison d'attaches personnelles relevant des liens étroits entre elle-même et l'endroit où elle habite. Toutefois, la résidence normale d'une personne dont les attaches professionnelles sont situées dans un lieu différent de celui de ses attaches personnelles et qui, de ce fait, est amenée à séjourner alternativement dans les lieux différents situés dans deux ou plusieurs pays étrangers, se situe au lieu de ses affaires personnelles, à condition qu'elle y retourne régulièrement".

NE PAS REMPLIR, RÉSERVÉ AUX SERVICES ADMINISTRATIFS

VU PASSEPORT N° :
 DÉLIVRÉ LE :
 VISA N° :
 ENTRÉE EN UNION
 EUROPÉENNE LE :
 LE BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME EST ACCORDÉ JUSQU'AU :

**DEMANDE D'IMMATRICULATION DE
 VÉHICULE DANS LA SÉRIE SPÉCIALE
 FRANÇAISE « T » ET POUVOIRS**

**L'absence de la signature
 manuscrite du demandeur
 entraînera le rejet de la commande**

Fait en 3 exemplaires

Le :
 A :

DEMANDE D'IMMATRICULATION ET
 POUVOIRS DEMANDEUR, SIGNATURE

SIGNATURE

Réf. Représentant
Réf. Citroën Euro Pass

CIVILITÉ / IDENTITÉ

M Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

Téléphone : _____ Portable Domicile

Titre : Passeport CNI Numéro : _____ Date d'émission : _____

Langue usuelle : Français Anglais Espagnol Portugais

Nom de jeune fille : _____

Date de naissance : _____

Ville de naissance : _____

Profession : _____

Email : _____

Lieu d'émission : _____

ADRESSE DE RÉSIDENCE HORS DE L'UNION EUROPÉENNE (ou dans les DOM/TOM)

N° et Nom de voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

ADRESSE EN EUROPE

DUPLICATA - MERCI D'IGNORER CETTE PAGE

Sollicite l'immatriculation d'un véhicule automobile dans le série française T en tant que ()

Touriste, et certifié à ce titre :

- que ma résidence normale est hors de l'Union Européenne
- que je n'exerce aucune activité lucrative hors de mon séjour dans l'Union Européenne
- que mon séjour, ou mes séjours, n'excèdent pas 180 jours par période de 12 mois consécutifs,

Étudiant ¹

stagiaires (Ingénieur - Médecins, Artisans,...) ²

Charges de mission

Membres de missions / Journaliste ⁴

- Être rattaché à un foyer situé en dehors de l'union Européenne. Être inscrit dans un établissement d'enseignement public ou privé en France Métropolitaine et suivre régulièrement les cours quel qu'en soit le niveau. Ne pas exercer d'activité rémunérée.
- Résider en dehors de l'Union Européenne. Ne percevoir aucun revenu provenant d'une activité lucrative dans l'un des pays membres de l'U.E. Venir en France métropolitaine pour acquérir une formation ou se perfectionner dans les domaines professionnels artistiques ou culturels. Ces stages peuvent être rémunérés ou non.
- Résider en dehors de l'Union Européenne. Ne pas être rétribué par l'établissement d'accueil en France métropolitaine. Exercer en France métropolitaine une activité déterminée dans son objet et sa durée.
- Les personnes doivent être titulaires d'un contrat d'une durée maximale de 24 mois spécifiant qu'elles sont mises à la disposition d'un établissement par leur gouvernement.

(* Cocher la case adéquate

(**) Article 2 de l'arrêté du 4 décembre 1984. "Pour l'application du présent arrêté, on entend par résidence normale le lieu où une personne demeure habituellement c'est-à-dire pendant au moins 185 jours par année civile en raison d'attaches personnelles et professionnelles ou dans le cas d'une personne sans attaches professionnelles, en raison d'attaches personnelles relevant des liens étroits entre elle-même et l'endroit où elle habite. Toutefois, la résidence normale d'une personne dont les attaches professionnelles sont situées dans un lieu différent de celui de ses attaches personnelles et qui, de ce fait, est amenée à séjourner alternativement dans les lieux différents situés dans deux ou plusieurs pays étrangers, se situe au lieu de ses affaires personnelles, à condition qu'elle y retourne régulièrement".

VEHICULE MARQUE CITROËN COMMANDÉ

Modèle et version : _____

Accessoires : _____

Observations : _____

Prix H.T. du véhicule (*) en €	_____
Montant de l'acompte en €	_____
Accessoires en €	_____
Frais de livraison en €	_____
Frais de restitution en €	_____
Montant total de l'acompte en €	_____
Solde restant dû en €	_____

DATES ET DURÉE

Date de livraison et début de l'assurance : _____

Date de restitution et fin de l'assurance : _____

Durée : _____ Jours

LIVRAISON

Lieu de livraison : _____

N° de vol : _____ Heure de vol : _____ Matin Après-midi

RESTITUTION

Lieu de restitution : _____

(*) Inclus frais d'assurance et d'immatriculation
 Le client autorise SODEXA à débiter son compte conformément aux articles 2.2 et 5.3 des conditions général de ventes.

L'ACHETEUR, SIGNATURE

SIGNATURE

La présente commande est soumise aux conditions ci-dessus ainsi qu'aux conditions générales de vente et de garantie ci-après, dont vous déclarez avoir pris connaissance. Ces documents sont indissociables et forment le contrat entre vous et le Vendeur. Le transfert de propriété du véhicule vendu au titre de la présente commande est suspendu jusqu'au paiement intégral de son prix, le transfert des risques s'effectuant à la livraison du véhicule. Les informations collectées sur le bon de commande sont nécessaires à SODEXA et AUTOMOBILES CITROËN, son réseau commercial, toute société pouvant rendre un service pour son compte et/ou toute société appartenant au même groupe qu'AUTOMOBILES CITROËN, pour le traitement de votre commande. Le véhicule est équipé de systèmes informatiques et électroniques permettant la transmission d'informations techniques sur son fonctionnement, telles que l'état de ses organes, ses niveaux de fluides, son kilométrage et de réaliser et délivrer ainsi, notamment, des diagnostics et des alertes mécaniques ou de sécurité. La transmission de ces informations est nécessaire aux sociétés précitées pour mettre en place certains services. Afin d'assurer le bon fonctionnement et l'amélioration de ces services, les systèmes informatiques et électroniques du véhicule peuvent être mis à jour à distance. Les informations vous concernant et celles collectées le cas échéant par les systèmes informatiques et électroniques du véhicule pourront également être utilisées par SODEXA et les sociétés précitées à des fins de prospection commerciale, d'enquêtes et analyses, ainsi que, après anonymisation, par tout tiers en relation commerciale avec SODEXA et Automobiles Citroën lié par un engagement de confidentialité. Pour les finalités ci-dessus, SODEXA pourra transmettre ces informations dans d'autres pays membres ou non de l'Union Européenne garantissant un niveau adéquat de protection des données. Dans ce cas, toutes les mesures nécessaires sont prises pour vous éviter tout préjudice. Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité des données, dans les conditions prévues par la Loi no 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et le Règlement du Parlement Européen et du Conseil no 2016/679 du 27 avril 2016, par courrier à SODEXA -71, Boulevard National. 92250 GARENNE COLOMBES, ou par internet à l'adresse suivante : contact-CEP@mpsa.com. De même, en application de l'article L121-34 du Code de la consommation, vous êtes informé que vous pouvez vous opposer à tout moment à être démarché par téléphone en vous inscrivant gratuitement sur le site : www.bloctel.gouv.fr

- J'accepte de recevoir des informations et offres commerciales :
- du réseau commercial Citroën par voie électronique
 - de toute société appartenant au même Groupe que SODEXA et AUTOMOBILES Citroën par voie électronique
 - des partenaires de SODEXA et AUTOMOBILES Citroën, y compris par voie électronique
 - Je m'oppose au traitement des données me concernant et de celles collectées le cas échéant par les systèmes informatiques et électroniques aux fins de prospection commerciale

LE VENDEUR, SIGNATURE

Le : _____

A : _____

SIGNATURE

L'ACHETEUR, SIGNATURE

SIGNATURE